

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## L'hommage ultime de la nation au Dr Marcel Éloi Rahandi Chambrier

Adjai NTOUTOUME  
Libreville/Gabon

**A**UX grands hommes la nation reconnaissante. C'est un hommage national, en effet, qui a été rendu hier, au palais Léon Mba, au Dr Marcel Éloi Rahandi Chambrier, décédé le 27 novembre dernier dans la capitale gabonaise.

Le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, les représentants du Corps judiciaire, de l'Hôtel de Ville de Libreville, les élus nationaux et locaux ont salué la mémoire de l'illustre disparu. "Un des valeureux fils de notre cher pays", comme l'a indiqué Faustin Boukoubi.

Premier médecin gabonais, premier fondateur du premier établissement hospitalier privé dans notre pays, ancien président de l'Assemblée nationale, ancien membre du gouvernement, ancien président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et grand commis de l'État, le Dr Marcel Éloi Rahandi Chambrier fut, en effet, de la race des êtres



Le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, décorant à titre posthume le Dr Marcel Eloi Rahandi Chambrier.

humains qui marquent l'histoire de leur nation. "Un juste qui, selon les Saintes Écritures, ne meurt pas tout entier, mais laisse derrière lui la trace de ses vertus", a relevé le président de l'Assemblée nationale, la voix étreinte par l'émotion. "Sa vie que je ne saurais résumer, parle d'elle-même, car il fait partie de ces personnalités conçues dans un bois précieux, qui ne pouvait laisser personne indifférent", a renchéri l'élus de Pana. Soulignant au passage, "la mixité" de l'illustre disparu qui, a-t-il fait valoir, "constitue un terreau de l'unité nationale, voire un facteur de rapprochement des peuples".

Et en guise de reconnaissance de son immense œuvre, Faustin Boukoubi a décoré à titre posthume le Dr Marcel Eloi Rahandi Chambrier de la plus haute distinction de l'Assemblée nationale.

Avant le palais Léon Mba, la dépouille du Dr Marcel Éloi Rahandi Chambrier a été exposée à la polyclinique éponyme où l'ensemble des personnels en service dans cette structure sanitaire lui ont également rendu un ultime hommage.

Né le 1er décembre 1933 à Libreville, le Dr Marcel Eloi Rahandi Chambrier sera inhumé ce samedi dans son domaine d'Ossengue.

## Covid-19: le gouvernement décrète à nouveau l'état d'urgence sanitaire



Le Conseil des ministres vient à nouveau de proroger les mesures sanitaires en vigueur.

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**L**ES choses sont désormais claires. Malgré la tendance baissière au Gabon du "tueur invisible", le Covid-19, l'équipe de Rose Christiane Ossouka Raponda mise sur la prudence.

Alors qu'un éventuel nouvel allègement des mesures de restrictions de lutte contre le nouveau coronavirus occupait les esprits, en cette période de fêtes de fin d'année, le Conseil des ministres qui s'est tenu jeudi a tranché le débat, au grand dam de nom-

breux Gabonais. En effet, au titre des projets de textes législatifs et réglementaires adoptés durant ce tour de table, Guy-Patrick Obiang Ndong, le "patron de la Santé", a dressé le bilan épidémiologique devant le chef de l'État et ses collègues du gouvernement.

De façon collégiale, les membres du gouvernement ont entériné le projet de loi portant prorogation des mesures sanitaires de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19, conformément à la loi n° 003/2020 du 11 mai 2020 fixant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires.

Concrètement, les mesures de lutte et de riposte s'agissant particulièrement du Covid-19 demeurent en l'état. À savoir la fermeture des bars, snack-bars et boîtes de nuit ainsi que les motels, le maintien du couvre-feu entre 22 et 5 heures du matin, sans omettre l'interdiction des rassemblements de plus 30 personnes sans autorisation du ministère de l'Intérieur.

De quoi doucher donc la joie des populations qui avaient le désir de passer le réveillon de la Noël et de la Saint-Sylvestre selon les formats habituels. Petit bémol, le fait que le gouvernement n'ait pas précisé la durée de cette nouvelle prorogation. Faut-il comprendre que celle-ci a la même durée que la précédente, c'est-à-dire 45 jours ?

Teddy OSSEY\*

Chroniqueur

## Entre nous soit dit Parlons du pays sans concessions !

NOUS ne tirons aucun assouvissement de ce que les promesses de décembre prennent déjà corps, avec le débarquement de ce compatriote, qui s'était arrogé une absoluité sans égale. Nous louons avec circonspection la manière, toute précieuse et délicate, avec laquelle son éviction anecdotique nous a été contée. Ne nous accusez pas de pousser à la roue afin d'infléchir sur la décision qui déterminera du sort de l'ex-ministre.

La question est là. S'il s'est fait éjecter du gouvernement pour des faits avérés, alors comment serait-il cet honorable et innocent député au Parlement ? A cela, il existe une alternative et d'autres l'ont expérimentée tout récemment. A l'apparition sur le petit écran de Rose Christiane Ossouka Raponda, notre curiosité aiguisée et impatiente s'attendait à une pleine charrette de débarqués. C'est avec effarement que nous constatons

que le gars venu de Fougamou était oint d'une potion spéciale, car dans nos mapanes son sort était déjà scellé. Bon, une maigre consolation qui n'efface rien, est le fait que l'on ait escamoté son département. Disons que trop ample fut le costard dont on l'avait cadeau. Et comme un avertissement, on fait rentrer dans l'équipe remaniée, quelqu'un avec lequel les atomes ne sont pas si crochus...

A l'annonce du patronyme du promu, une clameur s'élevait de partout. La raison en est toute simple. Hélas, il se trouve qu'une certaine réputation et pas des plus flatteuses le précédait. Un collègue qui lui voulait du bien à une époque, l'avait envoyé prendre langue avec le B2 d'effrayante proximité. Nous redoutons un effritement de la nécessaire solidarité gouvernementale. Il y a dans cette Team autour du Premier ministre Ossouka, des hommes et des femmes qui incarnent et portent avec efficacité

les missions dévolues à leur département. A côté de ceux-là, il se trouve une caste d'allo-gènes à l'action imperceptible et aux résultats diaphanes.

Avant de nous quitter, nous voulions dire que la société civile organise une grand-messe dans la commune d'Akanda. De grandes incantations y seront faites sur l'avenir de notre pays. Le verbe invariablement creux ne sera suivi d'aucun effet. Avec regret, nous pouvons vous annoncer aussi l'émiettement à venir de l'Union nationale. Formée en 2010, pour de mauvaises raisons. L'implosion viendra d'une cause inéluctable. Le schisme est là. La faction fang refusant l'hégémonie des anciens de l'UGDD. Bassé !